

Les propositions d'évolutions de la fédération :

Avant tout, Il est important de noter que les Frères et la Tutelle ont réaffirmé l'intérêt d'avoir des anciens élèves qui développent un sentiment d'appartenance envers leurs anciens établissements et le réseau lasallien plus globalement. En effet les anciens élèves sont potentiellement :

- Un réseau d'ambassadeurs influents qui défend les valeurs du charisme lasallien
- Un potentiel de volontaires pour s'engager dans les organismes de gestion des écoles (OGEC)
- Un potentiel de volontaires pour porter la voix des anciens élèves au sein du réseau.
- Un potentiel de donateurs et/ou de représentants d'entreprises qui pourrait soutenir financièrement le développement du réseau.
- Un potentiel de Mécènes de compétences

Proposition N°1 : création de la communauté La Salle France Alumni

Nous retrouverions dans cette communauté toutes les personnes passées par un établissement du réseau La Salle :

- Anciens élèves d'un établissement du réseau lasallien
- Associations d'anciens élèves
- Anciens enseignants et anciens salariés des établissements lasalliens
- Anciens directeurs des établissements lasalliens
- Anciens parents d'élèves (pour les écoles primaires et collèges, les établissements gardent peu de contact avec les anciens élèves. Les parents d'élèves restent pour certains attachés à l'établissement où sont passés leurs enfants. De plus, ils sont la plupart du temps restés dans la même zone géographique).
- Les bénévoles des établissements (Administrateurs des OGEC, membres des pastorale)

Cela composerait la grande famille des Alumni des établissements lasalliens.

Proposition N°2 : ouverture de groupes LinkedIn et Facebook La Salle France Alumni

Objectifs de ces groupes :

- Relayer les informations mettant en évidence la vitalité et le dynamisme de l'œuvre lasallienne.
- Proposer des informations / formations spécifiques au public du groupe.
- Faire des appels à contribution et à engagements (bénévolat, dons, vocations d'éducateurs...)

Ces groupes sur les réseaux sociaux sont des opportunités pour toucher directement des Alumni qui ne suivraient plus leur association ou leur établissement d'origine. Ces groupes fermés offrirait la possibilité aux membres de partager du contenu ou évènement qui seraient susceptibles d'intéresser d'autres membres. Ces deux réseaux ciblent les plus 30 ans. LinkedIn relayant des informations à caractère professionnelles tandis que facebook relaie des informations de la sphère privée.

Les jeunes lasalliens rappellent que les jeunes qui sortent d'un collège ou d'un lycée lasallien seraient intéressés pour suivre l'actualité du réseau. Une présence des réseaux sociaux touchant les 15/25 ans pourrait ainsi être utile (type Instagram). Une organisation est peut-être à trouver entre la Fédération et les jeunes lasalliens pour se répartir les anciens élèves par tranche d'âge.

A ce jour il reste à travailler sur la charte graphique de ces pages et définir avec la Tutelle quel type de contenu nous souhaiterions retrouver. Il nous faudra également trouver une organisation avec la Tutelle qui permettent de : fixer des objectifs de communication, planifier la diffusion de contenu, générer et diffuser du contenu, faire des bilans annuels sur les retombées de ces communications.

Chacun des membres de la communauté pouvant générer du contenu, nous devons mettre en place des mécanismes de modération.

Le respect de ce cette démarche est exigeante et qui se rapproche de méthodes professionnelles.

Bernard Bouchut rappelle certaines tranches d'âge ne sont pas sur les réseaux sociaux et qu'il faudra maintenir des canaux de communication adaptés pour les toucher et garder le contact.

Les Frères assesseurs rappellent l'importance d'avoir des relais qui contactent et suivent les associations d'anciens élèves. Pour autant Frère Claude met en évidence que si les relais sont importants, il ne faut pas pour autant créer des milles feuilles, en générales peu efficaces.

Proposition n°3 : faire évoluer l'organisation de la Fédération

Si depuis quelques années la Fédération s'est rapprochée de la Tutelle pour s'inscrire dans une nouvelle dynamique, nous avons toutefois constaté le manque d'efficacité lié à une organisation trop cloisonnée, parfois déconnectée des réalités du réseau, et manquant de fluidité.

C'est ainsi que nous avons remis en cause le mode de gouvernance/fonctionnement de la Fédération sous la forme d'une association de type 1901.

Ainsi a germé l'idée de faire évoluer la Fédération en une commission La Salle France Alumni qui serait rattachée à un service du réseau. Une personne de ce service serait en charge de l'animation de cette commission et de réaliser les tâches opérationnelles que peuvent difficilement prendre en charge des bénévoles par manque de temps et de lien direct avec le réseau des œuvres lasalliennes.

Les avantages d'une telle organisation :

- Avoir des moyens humains compétents qui seraient affectés au suivi des actions et branchés en direct avec la Tutelle.
- Moins de cloisonnement entre les structures, moins de pertes en ligne, plus d'efficacité.
- La proximité avec la Tutelle garantie à la commission de travailler pour répondre à une préoccupation réelle et prioritaire du réseau.

Quels travaux seraient confiés à cette commission ?

- Remonter les attentes des différents publics cibles de la commission.
- Suivre l'activité du groupe LinkedIn et facebook
- Produire du contenu adapté aux membres du groupe
- Programmer et diffuser le contenu
- Travailler sur des sujets permettant de transposer le charisme lasalien et de trouver des applications concrètes dans la vie pro/perso d'un ancien du réseau.

Frère Claude rappelle que ces propositions restent pour le moment au conditionnel. Elles alimenteront une réflexion plus globale qui se tiendra lors de la prochaine AMEL du mois de juillet et qui traitera le thème de la Famille asallienne. Nous devons ainsi attendre les conclusions de l'AMEL pour déterminer les transformations structurelles qui pourront être engagées sur l'organisation de la famille Lasallienne. Et seulement alors nous pourrons prendre une décision sur le devenir de la Fédération.

Par la suite il sera intéressant que chaque association se pose la question de son positionnement vis-à-vis de son établissement. Et à l'inverse, comme le soulève Jean-Marie Ballengien, que chaque chef d'établissement se repose la question de l'utilité des anciens élèves et du lien qu'il souhaite avoir avec eux. Une réflexion qui est d'autant plus importante à mener pour les chefs d'établissements arrivant ainsi que pour les établissements qui viennent d'intégrer le réseau et qui n'ont pas nécessairement la culture des anciens élèves.